



RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01211

Numéro SIREN : 814 364 881

Nom ou dénomination : AUDITEURS CDG

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2016 sous le numéro de dépôt 5267

DEPOT N° AS267 DU

22 AOUT 2016

AUDITEURS CDG

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 19, Boulevard Berthelot, 63400 CHAMALIERES
814364881 RCS CLERMONT-FERRAND

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUILLET 2016

L'an 2016,
Le 15 JUILLET,
A 18 heures,

Les associés de la société AUDITEURS CDG se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 19, Boulevard Berthelot 63400 CHAMALIERES, sur convocation faite par le Président adressée à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Xavier CLASQUIN, propriétaire de 7501 actions nominatives ordinaires
Monsieur Patrick GENEIX, propriétaire de 2499 actions nominatives ordinaires

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier CLASQUIN.

Monsieur Patrick GENEIX est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président du 30 juin 2016,

PG

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Monsieur Patrick GENEIX comme Directeur Général.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, sur proposition du Président et conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée indéfinie :

Monsieur Patrick GENEIX
Né à CLERMONT-FERRAND le 15 juin 1963
De nationalité Française
Demeurant 43, Rue des collonges, 63110 BEAUMONT.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Patrick GENEIX disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, Monsieur Patrick GENEIX aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Patrick GENEIX ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

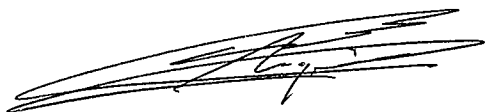
PG



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal strokes.

Le secrétaire

A stylized, cursive signature in black ink, featuring a large, prominent loop at the top and a long, sweeping tail.